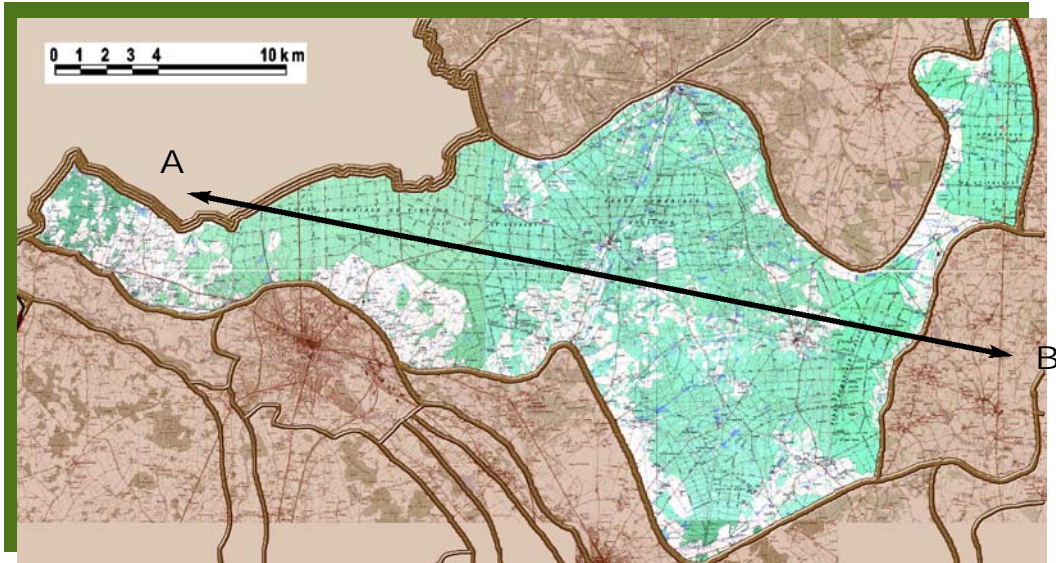




1-1 L'ARC BOISÉ VIERZON-BOURGES Les grandes forêts domaniales



Entre Champagne berrichonne et Sologne, sur des sols argileux peu propices à la culture, la forêt s'est développée, mêlant de grandes futaies feuillues appartenant au domaine de l'État à de nombreux taillis. Jadis terre d'élection exclusive du chêne, l'arc boisé se convertit peu à peu à la sylviculture résineuse, de rentabilité plus immédiate ; puisse ce paysage ne pas y laisser son âme...

COUPE



A

B

DESCRIPTION GENERALE

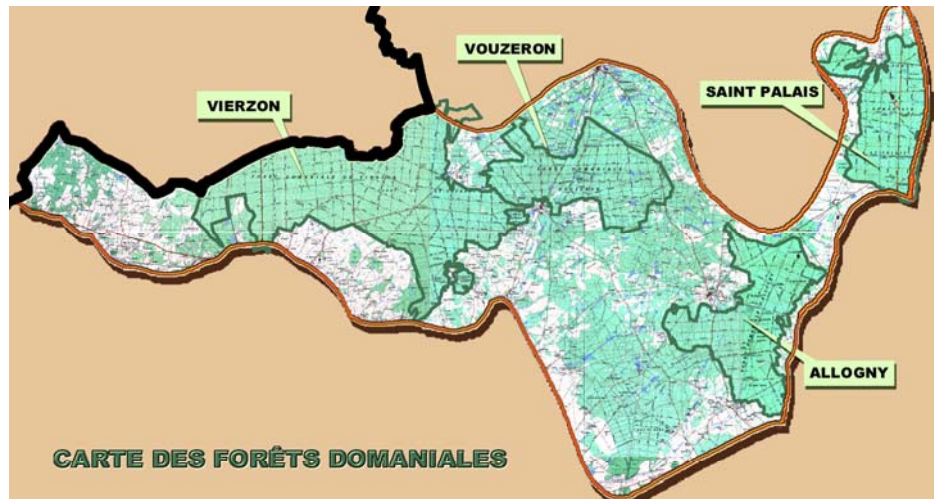
Cette unité s'étend au nord de la vallée de l'Yèvre, entre Bourges et le cours du Cher à l'aval de Vierzon, sur des terrains d'altération du Crétacé. La craie cénomaniennne est ici recouverte par une couche relativement épaisse d'argile de décalcification, qui la

rend impropre à la culture céréalière et l'a anciennement destinée à l'exploitation forestière. Elle correspond à une zone de percement de la cuesta du Pays Fort par trois rivières venant du sud : l'Yèvre, le Cher et l'Arnon qui, en se rejoignant aux abords de

Vierzon ont émoûssé le relief de l'escarpement dont elles marquent la terminaison vers l'ouest. Elle correspond à la seule partie de la Sologne dont les eaux ne sont pas drainées par le bassin de la Sauldre, mais par le Barangeon, qui se jette dans l'Yèvre à Vignoux, en amont

de la confluence avec le Cher. La forêt domine ce territoire qui apparaît comme un paysage fermé, fait de grandes forêts (forêts domaniales d'Allogny, de Vierzon, Vouzeron et Saint Palais, forêt de Saint Laurent, forêt de l'Epeau, bois de Dame) et de petites zones ouvertes ponctuées de nombreux boisements sur ses franges sud, aux abords de la plaine de l'interfluve entre Cher et Yèvre et au nord-ouest de Vierzon. L'essentiel de l'unité est cependant constitué par les quatre forêts domaniales, gérées par l'ONF.

Les secteurs les moins boisés apparaissent comme des clairières périphériques qui créent des zones de transition avec les espaces ouverts environnants, vers la Champagne



Les forêts gérées par l'Office National des Forêts constituent la principale armature de l'arc boisé

Berrichonne au sud et vers un terroir en mosaïque dans le Loiret au nord-ouest. Cependant, la densité du couvert boisé dans ces zones de transition les rattache au paysage forestier de l'ensemble

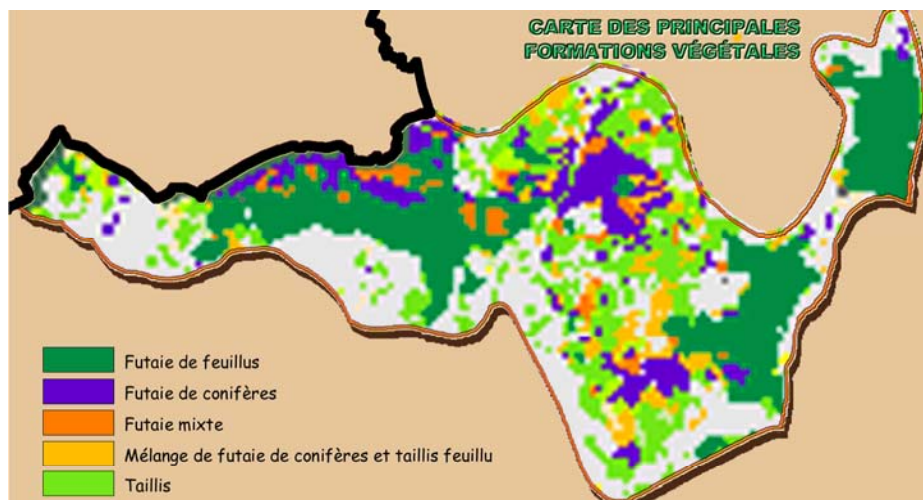
de l'arc boisé.

Ces ensembles boisés presque continus font apparaître l'ensemble de l'unité comme un espace fermé homogène dont les parties en clairières ne sont visibles que de l'intérieur.



La forêt de Vierzon, vue depuis la rive gauche du Cher

Un couvert forestier mixte : grandes futaies feuillues au sud et peuplements mélangés au nord est



La futaie feuillue à l'est et à l'ouest, des peuplements mélangés au centre.

Les forêts domaniales de Vierzon, d'Allogny et de Saint Palais sont composées principalement de futaies de feuillus dans lesquelles dominent le chêne pédonculé et le rouvre. Ce sont des futaies anciennes, structurées par un système régulier d'allées et de carrefours forestiers hérité du dix huitième siècle. La forêt de Vouzeron se compose d'une futaie de conifères (pins laricio et sylvestre, épicéa) et de deux parcelles de futaies mixtes de chênes et de pins. La partie

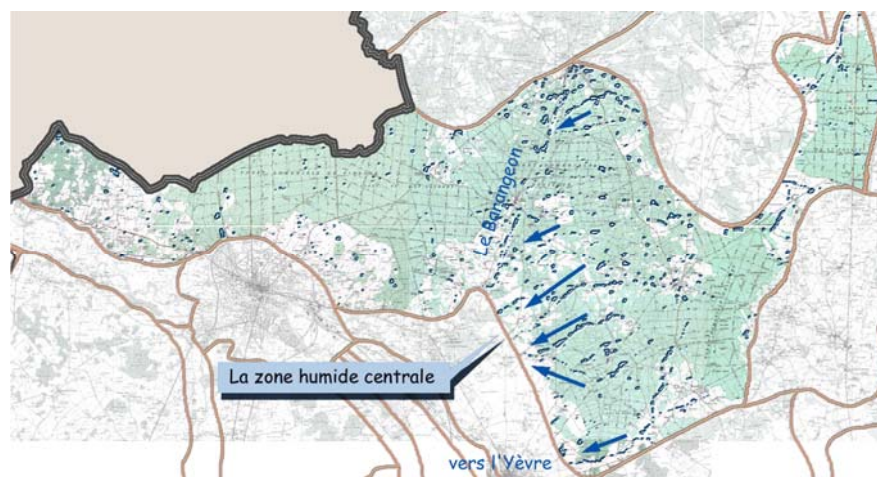
centrale qui correspond aux sols humides de la vallée du Barangeon porte un ensemble de bois privés composés essentiellement de taillis de chênes avec un sous-étage de charme, de frêne dans les stations les plus fraîches et de bouleau sur les périphéries des massifs. La conversion des taillis en futaie, qui est un mouvement général dans la forêt privée du Cher se fait essentiellement par un passage du taillis feuillu vers la futaie résineuse, en raison de sa période de révolution²⁷ plus avantageuse que la chênaie pure. La progression des essences "rentables", en particulier l'épicéa et le douglas

comportent à terme un risque d'excessive homogénéisation du couvert boisé.

La rive gauche du Barangeon possède des sols imperméables qui ont généré de nombreux rus parallèles, barrés d'innombrables étangs. La carte ci-dessous montre la répartition de ces petits plans d'eau sur l'ensemble de l'arc forestier : ils constituent dans la partie centrale un milieu humide qui rappelle les terres de la Sologne humide et s'accompagne d'une végétation dont le frêne, le saule et le tremble composent les périphéries des boisements de production.



Parcelle de futaie de chêne en forêt de Vierzon



Répartition des étangs et zones humides dans le bassin du Barangeon



Chênes et pins laricio le long de la RD 30

Une "urbanisation de clairières"

L'urbanisation s'est développée à la périphérie des massifs et dans une logique de clairières. Au sud, les vallées du Cher et de l'Yèvre fondent une limite urbaine avec l'agglomération de Vierzon et une chaîne de bourgs de rive droite : Thénioux et Méry-sur-Cher en aval de Vierzon et Vignoux-sur-Barangeon en amont ; ces bourgs s'installent au pied de la lisière des grandes forêts qui dominant la vallée.



Lové au pied du versant, Thénioux semble se mettre sous la protection du manteau forestier

²⁷ La période de révolution correspond à la durée qui s'écoule entre plantation et récolte (environ 150 ans pour le chêne et une cinquantaine d'années pour les résineux).

L'urbanisation de clairière est de deux ordres: dans les espaces ouverts inclus aux périphéries des massifs, c'est un construit disséminé qui prédomine, qui correspond soit à la zone d'influence de Vierzon au sud de la forêt domaniale et à de petites poches agricoles qui font alterner polyculture et élevage au nord-ouest de l'unité et au sud de la forêt de Vouzeron ; quelques domaines rappellent ici la proximité des paysages solognots.



Domaine agricole à Thénieux



L'insertion de Neuvy-sur-Barangeon dans son écrin boisé

À l'intérieur des massifs, ce sont des bourgs enchâssés dans la masse forestière, qui sont souvent liés à l'économie du bois ou situés sur les quelques axes de communication qui traversent la forêt. Ce sont des villages cachés dans la forêt, qui ne se distinguent pas depuis l'extérieur : Vouzeron, dans un repli de la forêt domaniale, Allogny qui s'étire le long des branches d'un carrefour en étoile, Neuvy-sur-Barangeon enchâssé dans une clairière en limite nord de l'unité.

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Le risque d'homogénéisation de certains peuplements résineux

Le paysage des forêts domaniales est par nature stable, il vit au rythme de la pulsation ample des récoltes et tire sa diversité de l'état des parcelles d'exploitations. Les grandes futaies feuillues offrent un couvert boisé diversifié avec un sous bois riche et des états variés, entre les plantations juvéniles denses, les perchis et les gaulis, adolescence de la forêt, et les vieilles réserves aux élégants fûts de chêne dressés vers la lumière, ou les parcelles en régénération naturelle qui

mêlent vieux solitaires et jeunes semis dans des scènes à l'incomparable profondeur. La futaie résineuse de Vouzeron compose un paysage plus homogène dont le sol peu éclairé se couvre d'un sous-bois beaucoup moins riche. Cependant ici les pins, qui laissent se développer un cortège d'herbacées et une riche flore mycologique, sont les essences dominantes, ce qui garantit une certaine diversité du sous-bois. Les stations où se mêlent pins et chênes ou pins et bouleaux sont également un

facteur de diversité du paysage forestier.

En revanche, le domaine privé est le théâtre du développement de la futaie résineuse au détriment des taillis feuillus. Le recours aux essences à révolution courte, plantées à haute densité et laissant peu de lumière atteindre le sol présente l'inconvénient de généraliser un modèle de paysage homogène et univoque. L'enjeu de la diversité floristique mérite réflexion. La forêt représente un capital touristique important, comme en

témoignent les nombreux sentiers de randonnée reliés à la Sologne voisine. Le conflit entre les usages "privatifs" de la forêt (sylviculture et chasse) et sa fonction sociale commence à

pointdre et une réflexion sur le maintien des qualités paysagères s'impose en particulier dans la partie centrale. Le maintien d'une proportion significative

d'essences nobles et l'entretien des sous-bois semblent des objectifs raisonnables si l'on admet la diversité des usages de la richesse forestière.

Maintenir l'intégrité des espaces ouverts

Les poches agricoles périphériques figurent une intéressante transition entre le cœur forestier et les paysages ouverts : le rythme des boqueteaux conduit

régulièrement d'un paysage à l'autre ; il existe actuellement des signes d'altération de cette transition par un double jeu de fermeture des parcelles agricoles par enrichissement et

d'ouverture des lisières par extension du labour. Il importe de maintenir cet équilibre en favorisant le maintien d'une agriculture mixte qui rende pérenne le modèle traditionnel.

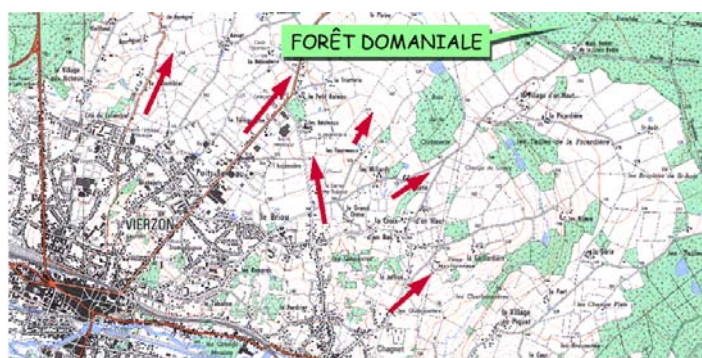
Développement du construit : l'influence de l'agglomération vierzonnaise

Les principaux enjeux liés à l'urbanisation concernent la périphérie de Vierzon. La frange sud de la poche agricole qui jouxte la ville est soumise à une forte pression de développement : zones d'activités le long de la RD 926, habitat et lotissement autour des noyaux existant, ouverture à la constructibilité de terres agricoles tendent à se combiner pour "diluer" la frange urbaine de l'agglomération vers le nord-est, comme le montre l'extrait de carte ci-contre.

La seule façon de rééquilibrer cette tendance et d'éviter que

le front urbain de la ville n'achève de s'émietter dans les franges de l'arc boisé serait de prendre des mesures d'aménagement volontaires : paysager la zone d'activité et en gérer le devenir et l'extension éventuelle, mettre en place une

politique de plantation des abords des axes routiers qui établisse une transition claire entre la ville et les paysages de l'arc ; poser des limites paysagères claires : bandes boisées, espaces verts, etc..



Le développement de la péri urbanisation au nord est de Vierzon

LISTE DES COMMUNES

Allogny
Allouis
Berry-Bouy
Méry-ès-Bois
Méry-sur-Cher
Neuvy-sur-Barangeon
St Eloy de Gy
St Laurent
St Martin d'Auxigny
St Palais
Thénioux
Vierzon
Vignoux-sur-Barangeon
Vouzeron

